

## LA FEMME BURUNDAISE AU COLLIMATEUR DES ABUS ET DES INÉGALITÉS DE TOUT ACABIT

La journée internationale de la femme est ordinairement célébrée le 8 mars de chaque année à travers le monde.

En cette journée du 08 mars 2024, Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) se joint au monde entier dans sa célébration et rend honneur aux femmes et les filles du monde entier dans leur lutte pour l'égalité.

Le 08 mars doit, normalement, être une bonne occasion de célébrer les avancées des droits des femmes mais au Burundi, l'égalité et la non-discrimination de la femme restent des grandes préoccupations **malgré les avancées enregistrées notamment sur** le plan légal en matière de l'égalité, la lutte contre la discrimination et les violences basées sur le genre.

A titre illustratif, nous pouvons citer la constitution de la République du Burundi du 7 juin 2018 en son article 13 qui stipule que :

***"Tous les Burundais sont égaux en mérite et en dignité. Tous les citoyens jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi. Aucun Burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique."***

Il en est de même de la ratification, par le Burundi, en avril 1991, de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes » (CEDEF), instrument juridique définissant les droits fondamentaux de la femme dans tous les domaines de la vie publique et privée en plus de l'adhésion du Burundi à d'autres instruments régionaux et internationaux de protection des droits des femmes.

Au Burundi, la Campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, édition 2023, a été célébrée sous le thème « **Ensemble pour l'action : investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles** ». Malgré ce thème et des propos emblématiques, l'égalité de genre au Burundi reste un enjeu important.

Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) constate avec regret qu'au Burundi, la journée du 08 mars 2024 se célèbre au moment où la femme burundaise est toujours aux collimateurs des abus et des inégalités sans merci.

Elle est violée, elle est méprisée, elle est poussée à l'exil, elle fait objet de discriminations, elle est stigmatisée, elle subit l'injustice, elle est emprisonnée dans des mauvaises conditions de détention qui bafouent sa dignité, elle est aussi illégalement emprisonnée comme c'est le cas par exemple de la journaliste Floriane IRANGABIYE, seule femme journaliste emprisonnée au monde pour avoir exercé son métier et de la syndicaliste Emilienne SIBOMANA incarcérée pour avoir dénoncé des violences sexuelles dans le milieu scolaire.

La femme burundaise est privée de ses droits parce qu'elle est femme, elle est victime des violences économiques, ... La femme burundaise a actuellement du mal à se positionner politiquement malgré les quotas minimums de 30% garantis par l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation, des quotas qui ne sont même plus considérés !

Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) soutient les efforts des organisations de défense des droits humains en général et des organisations féminines en particulier et les encourage à redoubler d'ardeur dans leur combat pour l'égalité, car, comme partout ailleurs, les droits s'arrachent et ne s'offrent pas.

En cette journée du 8 mars 2024, Tournons la Page Burundi (TLP-B) ne manquerait pas de témoigner sa solidarité à la Journaliste Floriane IRANGABIYE et Emilienne SIBOMANA injustement incarcérées et à toutes les femmes victimes d'injustices.

### **Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) demande :**

- Au gouvernement du Burundi, de respecter les engagements nationaux et internationaux pris en matière de l'égalité et de respect des droits des femmes,
- Au gouvernement du Burundi de protéger les femmes burundaises contre les violences sexuelles et sexistes en traduisant les auteurs de ces crimes devant la justice,
- Au parlement burundais de voter une loi équitable sur la succession et les libéralités pour tous les citoyens afin de lever les inégalités que subit la femme burundaise,
- Au Président de la République de rendre justice à la journaliste Floriane IRANGABIYE et à la syndicaliste Emilienne SIBOMANA.
- TLP-Burundi recommande aux représentants diplomatiques accrédités au Burundi de plaider auprès du gouvernement en faveur de la libération de Floriane IRANGABIYE et Emilienne SIBOMANA.

Fait le 8 mars 2024

Anitha GATERETSE  
Coordinatrice Nationale/TLP-Burundi

Signature et cachet:

